

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
AOUT 2025

Jour	Date	Passage		Passage		Passage
Vendredi	1	03h51---07h28	et de	16h22---19h30		
Samedi	2	04h53---07h46	et de	17h47---19h46		
Dimanche	3	06h38---07h54				
Lundi	4	pas de passage possible (coefficient trop faible)				
Mardi	5	09h31---10h48	et de	21h25---24h00		
Mercredi	6	00h00---00h05	et de	09h44---12h39	et de	21h50---24h00
Jeudi	7	00h00---01h29	et de	10h10---13h50	et de	22h19---24h00
Vendredi	8	00h00---02h30	et de	10h40---14h45	et de	22h50---24h00
Samedi	9	00h00---03h20	et de	11h12---15h33	et de	23h24---24h00
Dimanche	10	00h00---04h05	et de	11h46---16h17		
Lundi	11	00h00---04h47	et de	12h21---16h58		
Mardi	12	00h38---05h27	et de	12h58---17h37		
Mercredi	13	01h17---06h05	et de	13h38---18h15		
Jeudi	14	02h00---06h41	et de	14h22---18h51		
Vendredi	15	02h47---07h15	et de	15h12---19h28		
Samedi	16	03h42---07h50	et de	16h15---20h07		
Dimanche	17	04h55---08h28	et de	17h41---20h58		
Lundi	18	06h35---09h22	et de	19h23---22h23		
Mardi	19	08h13---10h56	et de	20h37---24h00		
Mercredi	20	00h00---00h12	et de	09h13---12h39	et de	21h28---24h00
Jeudi	21	00h00---01h38	et de	09h57---13h55	et de	22h11---24h00
Vendredi	22	00h00---02h41	et de	10h36---14h53	et de	22h51---24h00
Samedi	23	00h00---03h31	et de	11h13---15h40	et de	23h28---24h00
Dimanche	24	00h00---04h12	et de	11h47---16h19		
Lundi	25	00h04---04h47	et de	12h20---16h54		
Mardi	26	00h38---05h18	et de	12h53---17h24		
Mercredi	27	01h11---05h44	et de	13h25---17h49		
Jeudi	28	01h44---06h06	et de	13h59---18h11		
Vendredi	29	02h19---06h23	et de	14h38---18h28		
Samedi	30	03h01---06h37	et de	15h29---18h41		
Dimanche	31	04h01---06h43	et de	16h54---18h39		

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.
 Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.